

Contre Attaque Scandale d'Etat Ste Soline ...

SCANDALE D'ÉTAT : TROIS ANS APRÈS LE CARNAGE DE SAINTE-SOLINE, LA PRESSE TRAVAILLE MIEUX QUE LES ENQUÊTEURS

C'est une tentative d'homicide délibérée, lâche, incontestable, documentée. Un blindé de la gendarmerie, depuis le canon de tourelle, a envoyé en tir tendu et avec une force colossale une grenade sur une foule dense de manifestant·es. Serge a reçu la munition en pleine tête, faisant instantanément sauter son casque et fracturant son crâne. Cela aurait pu être n'importe qui d'autre dans ce cortège écologiste. Le 25 mars 2023 à Sainte-Soline, l'État français voulait tuer.

C'est ce que confirme l'enquête minutieuse de Médiapart et Libération, qui vient d'être mise en ligne ce mardi 26 mai. Les journalistes ont réalisé ce que la justice et la gendarmerie ont choisi de ne pas faire : un vrai travail d'investigation. Ils ont utilisé les images de 51 caméras de gendarmes déployées à Sainte-Soline, d'une centaine de caméras piétons, d'une tourelle de surveillance et de reporters présents dans la manifestation. Ils ont analysé 150 heures de vidéos et un fichier «crucial» que le parquet et les enquêteurs n'ont pas cherché à utiliser, alors même qu'ils en connaissaient l'existence. Et tous ces éléments permettent d'identifier sans aucun doute possible quand, où et par qui a été fait ce tir criminel : depuis l'habitacle protégé d'un blindé militaire.

Précisons une nouvelle fois que tous les fichiers utilisés par les journalistes ont été versés dans la procédure depuis 2023. Et pourtant, en décembre 2025, le parquet de Rennes a classé «sans suite» l'enquête portant sur quatre blessé·es graves de cette manifestation. Médiapart et Libération ont donc synchronisé les séquences et ont mené un travail exceptionnel : recoupement vidéo et audio, utilisation des coordonnées GPS de chaque gendarme qui filmait, modélisation 3D des lieux, identification méthodique de chaque tir dans la période entourant la blessure... Conclusion : seul un tir en provenance du véhicule blindé de gendarmerie peut avoir frappé Serge à la tête.

Leur enquête permet de repérer tous les tirs effectués au même endroit et dans les secondes entourant celui qui a frappé Serge,

et d'écarter ceux qui ne sont pas compatibles. Plus accablant encore : le tir tendu depuis le véhicule blindé a été filmé sous deux angles différents. Un gendarme, bien à l'abri dans son tank, s'est amusé à charger le canon de sa tourelle et à envoyer des munitions en tir tendu sur une foule compacte, pour provoquer le plus de dégâts possibles. Résultat, un jeune homme venu défendre les ressources en eau a frôlé la mort, fait plusieurs semaines de coma, et garde encore de très lourdes séquelles. Le tireur aussi a été identifié : il s'appelle Arnaud F. C'est le gendarme qui était chargé de tirer les grenades depuis le blindé. Pour les enquêteurs, cet homme était très facile à identifier, puisque c'était le seul qui avait cette tâche. Contrairement aux centaines de gendarmes positionnés devant la bassine qui ont tiré de manière aléatoire des milliers de grenades, Arnaud F. est un cas spécifique. La justice n'a donc aucune excuse. D'ailleurs, ce gendarme avait lui-même été auditionné, reconnaissant avoir effectué un grand nombre de tirs depuis son blindé. Pourtant le parquet ose écrire dans sa décision : « aucune investigation supplémentaire ne peut permettre d'éclaircir les circonstances de ces tirs ».

Ces nouvelles révélations constituent un scandale d'État de plus concernant Sainte-Soline : en plus d'une violence militarisée, des mensonges éhontés des autorités, d'une campagne d'intox médiatique, c'est une impunité organisée par la justice, qui a choisi de ne pas enquêter. Pour rappel, des moyens colossaux d'identification avaient été mis en œuvre pour retrouver des manifestant·es. Par exemple, en mars 2024, des écologistes avaient été lourdement condamné·es après avoir été identifié·es avec des logiciels de reconnaissance faciale, sur la base de photos prises lors de la manifestation de Sainte-Soline et comparées aux données contenues dans le fichier du Traitement des Antécédents Judiciaires (TAJ). À l'époque, leurs avocats dénonçaient un usage illégal et obscur de ces logiciels dans le cadre d'enquête.

Cela signifie que d'un côté, la police et la gendarmerie ont utilisé des moyens extrêmement poussés et même interdits pour traquer les opposant·es aux mégabassines, mais qu'ils n'ont même pas cherché à identifier leurs propres agents, facilement retrouvables, auteurs d'actes criminels passibles de la cour d'Assise.

Suite à ces nouvelles révélations, l'avocate de quatre blessés graves de Sainte-Soline, Chloé Chalot, a déposé un recours avec constitution de partie civile pour qu'un juge d'instruction soit désigné. Cela n'avait même pas été fait !

Le 25 mars 2023, nous écrivions en quittant la manifestation : «Le gouvernement Macron est prêt à tuer pour un trou en terre battue recouvert de plastique, creusé au milieu d'un champ». Dans les vidéos révélées en 2025, on entend effectivement les gendarmes s'exclamer : «T'en crèves deux-trois, ça calme les autres», «Je compte plus les mecs qu'on a éborgné !», «Un vrai kiff !», «Mets leur une GM2L dans la gueule», «fils de pute», «pue-la-pisse », «faut les tuer», ou encore, en criant de joie : «Il l'a mis en pleine tête». Laurent Nunez, ministre de l'Intérieur, continue d'assurer qu'à Sainte-Soline, «il y a eu une riposte qui a été très majoritairement proportionnée». Une intention assumée d'assassiner et des tirs depuis un blindés militaire, voilà une riposte «proportionnée» pour nos dirigeants.

Sainte-Soline, en plein mouvement des retraites, et quelques semaines avant la répression féroce dans les banlieues lors de la mort de Nahel, a été une étape de plus dans la fascisation du pays, mais cette date a aussi contribué à la disparition des dernières illusions de «démocratie» et «d'État de droit » pour celles et ceux qui y croyaient encore. Il y a eux et nous. Celles et ceux qui se battent pour nos biens communs, pour le partage et pour un avenir vivable contre des autocrates qui préfèrent tuer plutôt que de partager. Et entre les deux, des soudards fascistes surarmés, avec l'autorisation de tuer.

La gendarmerie française est désormais équipée de nouveaux blindés, les «Centaures», beaucoup plus modernes et mieux équipés que ceux vus à Sainte-Soline. Ils disposent sur leur toit d'un lanceur de grenades qui permet de tirer non pas une, mais 30 munitions d'un seul coup.

L'enquête est à retrouver ici : <https://www.mediapart.fr/.../sainte-soline-revelations...>